

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs

A.S.B.L.

Rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving

V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07

INFORMATIONS - BERICHTEN

Mars 1972 - n° 13
Bulletin bimestriel

Maart 1972 - nr 13
Tweemaandelijks tijdschrift

NOTRE PROCHAINE ACTIVITE

Nous visiterons la salle du Conseil, de l'hôtel Communal d'Uccle, après sa restauration. Réunion dans le hall d'entrée, place Van der Elst, le mercredi 22 mars prochain à 20h15'.

ONS VOLGEND BEZOEK

We zullen de raadzaal van het Gemeentehuis van Ukkel bezoeken na zijn restauratie. Bijeenkomst in de ingangshall, Van der Elstplein, op woensdag 22 maart e.l. te 20u15'.

UNE DATE A RETENIR

Afin de mieux faire connaître la région de "Meigemheide" dont nous vous parlons par ailleurs, une promenade sera organisée le samedi 22 avril prochain, après-midi. Les détails seront donnés dans le prochain numéro d'Ucclesia.

NOTRE VISITE A FOREST

Malgré le temps particulièrement maussade, cette visite du 22 janvier dernier avait cependant attiré plus de 40 participants. Ils n'eurent pas à le regretter puisque nous fûmes accueillis par M. LISMONDE Echevin des Travaux Publics de Forest qui nous fit longuement visiter les restes de l'ancienne abbaye acquis par sa commune il y a quelques années. Nos membres purent ainsi constater de visu les travaux de restauration actuellement en cours qui permettront de rendre bientôt, nous l'espérons, à cet ensemble prestigieux, son lustre d'antan.

Nos membres se rendirent ensuite à l'église St. Denis où M. NOEL leur donna de nombreuses explications.

BAPTEME DES CLOCHES A L'EGLISE ORTHODOXE

Comme le 22 janvier, et en présence de nombreuses personnalités, dont M. VAN OFFELEN, Bourgmestre, a eu lieu le baptême des nouvelles cloches de l'église russe de l'avenue Defré.

FERME ROSE ET MOULIN DU NECKERSCAU

Nous sommes heureux de signaler qu'un crédit de plusieurs millions a été inscrit au budget de 1972 de la commune d'Uccle pour la restauration de ces deux bâtiments.

Espérons que dès lors plus rien ne s'oppose au démarrage des travaux.

SECTION DE RHODE

Compte tenu de l'importance de cette commune, le Conseil d'Administration a décidé la création d'une section autonome de notre Cercle pour Rhode St Genèse. La section a décidé de participer à "l'Association Culturelle de Rhode Saint-Genèse" qui vient d'être créée. La section organisera une première activité le 18 mars prochain, à 20h30, à la "Grande Ourse", avenue des Erables, 35. Il s'agira d'une conférence avec diapositives donnée par M. MAZIERS et intitulée "Richesses archéologiques de Rhode-Saint-Genèse". Nos membres et leurs amis y sont cordialement invités. Ils voudront bien se munir de leur carte de membre.

AFBRAAK

De oude herberg "Au Vieux Fort Jaco" werd afgebroken tijdens de maand Februari j.l.

A LINKEBEEK

Notre Cercle est intervenu auprès de l'Administration communale pour demander la conservation de l'ancienne salle "Au Lion d'Or".

ONZE BIBLIOTHEEK

Onze kring heeft een abonnement genomen op het tijdschrift "De Hoorn" van het verbond van vlaamse verenigingen van Ukkel.

GROUPE ARCHEOLOGIQUE "LE PRETEXTE"

Nous croyons utile de signaler l'existence de ce groupe de jeunes d'Uccle qui se consacre à l'archéologie et à la paléontologie (rue de Stalle, 9, mercredi soir et dimanche après-midi).

NOS COLLECTIONS

Notre membre protecteur, M. le Juge G. HELIN, a accepté de prendre chez lui, un dépôt, la plus grande partie de nos collections d'outils anciens (brasserie, tonnellerie, boulangerie, etc...). Nous l'en remercions très chaleureusement.

MONUMENTS, SITES ET CURIOSITES DE LA REGION

Le Comité chargé de continuer ce travail s'est réuni le 19 janvier dernier, chez M. MAZIERS, Vice-Président. Il a été décidé de préparer un ouvrage bilingue qui sera consacré à Rhode, Alseberg et Linkebeek.

Nous faisons encore appel à tous ceux de nos membres qui accepteraient de participer à ce travail.

CLASSEMENTS A UCCLE

Nous avons appris que divers classements étaient envisagés à Uccle, notamment :

- le parc de Wolvendael (avec le château, l'orangerie, le pavillon Louis XV et le puits)
- l'ensemble formé par le Vieux Cornet, les maisons attenantes et le Crabbebat
- le hêtre pourpre de Boetendael
- le bois de Verrewinkel
- le Papenkasteel.

Nous souhaitons, bien sûr, que ces projets aboutissent.

CONSIDERATIONS BUDGETAIRES

Si nous parlions un peu chiffres !

Au moment où le Collège des Bourgmestres et Echevins d'Uccle vient de présenter le budget pour 1972, qui s'élève pour l'ordinaire à 730.288.316 Frs et pour l'extraordinaire à 149.353.000 Frs, il nous semble intéressant de signaler à nos lecteurs quelques postes qui y sont prévus, car sont très rares les personnes qui prennent connaissance de ce document public, exposé pendant quelques jours dans le hall de la maison communale, à l'époque où il passe devant le Conseil communal.

Nous y trouvons :

- 3.500.000 Frs pour la restauration des bâtiments classés : Ferme Rose et Moulin du Nekkersgat.
- 34.645.000 Frs pour des acquisitions immobilières : étang de pêche, rue de Linkebeek et complexe sportif du Wellington, où les jeunes pourront pratiquer certains sports : football, volley-ball, etc...
- 150.000 Frs pour l'organisation de concours d'élevage et d'expositions florales.

Savez-vous que dans notre commune, actuellement la 9^e du pays selon le chiffre d'habitants, environ 80.000, l'enlèvement des immondices coûte 27.000.000 F; l'intervention dans les frais du service d'incendie de Bruxelles : 6.000.000 Frs, l'éclairage public : 6.500.000 Frs, la signalisation routière : 1.000.000 Frs.

La Commune intervient dans l'envoi aux classes de neige de tous les petits ucclois fréquentant une école sise sur son territoire pour 4.600.000 Frs, dans le service ucclois de la jeunesse et son fonctionnement pour 1.475.000 Frs, dans les frais de fonctionnement des centres pour pensionnés et retraités : 925.000 Frs, Elle ristourne en matière de distribution d'eau, gaz, électricité, aux jeunes foyers, familles nombreuses et troisième âge : 1.250.000 Frs.

Y. LADOS van der MERSCH.

Ces chiffres intéresseront certainement tous les contribuables ucclois.

INFORMATIONS N° 6 - MARS 1972

L'AFFAIRE DU MEIGEMHEIDE

La région située entre Beersel et Tourneppe (Dworp) est particulièrement attachante. Elle l'est tout d'abord par la beauté du site, fortement arboré, très accidenté et entouré de lambeaux forestiers, tels le Gasthuisbos ou le Beijnbos. Elle l'est aussi par son caractère archaïque : on trouve encore en effet dans cette zone de très anciennes fermes et fermettes, d'anciennes chapelles, plusieurs sentiers piétonniers, nombre de chemins creux.

Enfin, cette région présente un intérêt archéologique certain puisqu'on y a relevé la trace d'établissements néolithiques et romains.

C'est cette zone de paix, de calme et de beauté unique en son genre, que certains, au nom, sans doute, des nécessités de la vie moderne, voudraient ravager complètement, en y installant, en différents points et sur une trentaine d'Ha des sablières avec tout ce que cela comporte comme trafic de gros camions, pollution des ruisseaux et des sources, remblayage au moyen d'immondices et, bien sûr, destruction de tout le couvert végétal.

Alertées par nos amis du Natuur Beschermingskomite-Beersel, nos deux associations protestèrent immédiatement auprès des autorités responsables, ainsi que de nombreuses associations amies.

Ajoutons que de son côté, la presse, tant flamande que francophone, protestait avec une rare unanimité contre cette inqualifiable atteinte au patrimoine naturel de notre région.

Finalement, le Ministère des Travaux Publics faisait savoir qu'il avait décidé de refuser l'autorisation de procéder à des extractions de sable en cet endroit.

Nous espérons que cette décision aura mis un point final à cette affaire, étant bien entendu que nous restons particulièrement vigilants et prêts à réagir contre toute nouvelle menace contre cette région.

ENCORE DES ABATTAGES A UCCLE

Signalons l'abattage d'une bonne dizaine d'arbres (chênes, cyprès, platane) dans le terrain du "Wellington", avenue d'Hougoumont, de deux cèdres de l'Atlas à la rue Egide Van Oppem et de tous les arbres bordant la rive ouest de l'étang de l'ancienne propriété Dupuis (Wolvenberg). A été démoli en même temps le gracieux pont qui traversait l'étang.

Nous voudrions, à cette occasion, exprimer notre profonde inquiétude en ce qui concerne l'amenuisement progressif du capital "arbres" d'Uccle. Il serait fastidieux de reprendre ici la très longue liste des abattages réalisés à Uccle depuis quelques années pour toutes sortes de raisons bonnes ou mauvaises, que ce soit par les pouvoirs publics ou par des particuliers.

Par ailleurs, le nombre d'arbres replantés ces dernières années apparaît comme absolument dérisoire. Il nous semble évident que si la tendance actuelle se poursuit encore durant quelques années, la verdoyante commune d'Uccle, tant vantée dans les prospectus électoraux ou immobiliers ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Nous croyons, dès lors, faire écho à la grande majorité de nos concitoyens en insistant pour qu'on se décide enfin à respecter les arbres qui subsistent encore, principalement dans les lieux publics. Nous sommes persuadés que de nombreux arbres abattus récemment auraient pu être maintenus si l'on y avait mis un minimum de bonne volonté, lors de l'étude des projets urbanistiques correspondants.

Par ailleurs, nous croyons qu'il est grand temps de promouvoir une politique active de replantation. Les emplacements ne manquent pas dans notre commune où des arbres pourraient aisément être replantés. Qu'attend-on ?

COMITE DE CONTACT

Le Comité de contact pour la préservation de la nature dans la région Sud de Bruxelles s'est réuni le 25 janvier dernier. Aux membres habituels, s'était joint Monsieur Del Bono, représentant le "Comité de Défense de l'Environnement Sud de la Forêt de Soignes - Espinettes - Argenteuil" a.s.b.l., avenue Brassine, 72, 1640 Rhode St Genèse.

Le Comité évoqua avant tout le problème du Meigemheide, dont nous parlons par ailleurs. Il a été confirmé d'autre part que la règle en matière d'espace libre à laisser autour des arbres sur les voies publiques est d'admettre un cercle dont le diamètre est égal à cinq fois le diamètre de l'arbre, à 1,30 m de hauteur. Dans ces conditions, l'espace qu'il aurait fallu laisser aux arbres de la place Van der Elst aurait dû être pour la plupart d'entre eux, plus de deux fois plus grand que celui laissé effectivement.

Il a été confirmé également que le marronnier qui se trouvait devant le Vieux Cornet est mort par empoisonnement (chlorate pour faire fondre la neige ? herbicides ?).

Par ailleurs, la replantation du "Beuken" à Beersel est en cours.

EN DERNIERES NOUVELLES

Juste avant de dactylographier ce bulletin, nous avons constaté que l'avenue Gatti de Gamond et l'avenue Wansart à Stalle venaient d'être plantées. Nous voulons espérer que ce sera là le premier pas vers une politique sérieuse de replantations à Uccle.